



AVIS PUBLIC

VILLE DE BERTHIERVILLE

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2024

Conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal a adopté la résolution 2023-11-323 établissant le calendrier suivant pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024, lesquelles débiteront à 19 h 30 :

15 janvier	5 février	4 mars	2 avril
6 mai	3 juin	8 juillet	12 août
9 septembre	7 octobre	4 novembre	2 décembre

Donné à Berthierville, ce 16 novembre 2023.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière